

Le mardi midi sans ordi au CDI

publié le 04/03/2019



A compter du 12 mars, **chaque mardi à 13h00 au CDI c'est sans ordi !**

Afin de proposer un **moment privilégié pour la lecture**, chaque élève se rendant au CDI le **mardi entre 12h55 et 13h50**, **viendra uniquement pour lire** un roman, une bande dessinée, un documentaire, un manga ou une revue, le choix est vaste !

Il sera **possible d'entrer au CDI jusqu'à 13h15**, de venir avec sa lecture personnelle du moment ou d'emprunter un ouvrage sur place.

L'inscription est obligatoire et se fera **le lundi tout au long de la journée** dans la limite des places disponibles (20 élèves maximum).

Je vous attends nombreux.

Mme Robilliard